

2. Domaine nominal

L'amharique distingue deux genres morphologiques – "masculin" et "féminin" – comme le français, mais le genre d'un nom dans une langue peut différer de celui de sa traduction dans l'autre, par ex. : *s'āhay* (fém) = 'soleil' ; *muz* (masc) = 'banane'. D'autre part, l'amharique attribue le masculin à la grande dimension et le féminin à son contraire, par ex. : *tallaqu muz* 'grand-le banane' vs. *tannašwa muz* 'petite-la banane' ; *tallaqu zaf* 'grand-le arbre' vs. *tannašwa zaf* 'petite-la arbre'. Le français utilise plutôt des lexèmes différents pour marquer le diminutif, sans changement de genre, ex : *arbre/arbuste* (masc), *maison/maisonnette* (fém). Les noms amhariques sont fléchis en nombre, ex : *mäs'ahaf* 'livre' / *mäs'ahaft* ou *mäs'ahaf-očč* 'livres'. Le déterminant défini est -u avec un nom masculin singulier ou un nom au pluriel, -wa, au féminin singulier. Il se suffixe au nom (6c, e) et entraîne (sur le cod) l'occurrence de la particule -n/-ən. En revanche, les noms indéfinis sont nus en amharique (6a, b, d). Le numéral *and* 'un' s'emploie à la fois pour compter et comme déterminant indéfini (6f) comme c'est le cas en français (6f') :

(6a) <i>Hirut dabbo bäl-ta-all-ačč.</i> Hirut pain manger-PP.FSG-AUX-3FSG	(6a') <i>Hirut a mangé du pain.</i>
(6b) <i>Hirut mäs'ahaf ay-ta-all-ačč.</i> Hirut livre.SG voir-PP.FSG AUX-3FSG	(6b') <i>Hirut a vu un livre.</i>
(6c) <i>Hirut mäs'ahaf-u-n ay-ta-w-all-ačč.</i> Hirut livre.SG-DF-PRT voir-PP.FSG-DF-AUX-3FSG	(6c') <i>Hirut a vu le livre.</i>
(6d) <i>Hirut mäs'ahaf-očč ay-ta-all-ačč.</i> Hirut livre-PL voir-PP.FSG AUX-3FSG	(6d') <i>Hirut a vu des livres.</i>
(6e) <i>Hirut mäs'ahaf-očč-u-n ay-ta-all-ačč.</i> Hirut livre-PL-DF-PRT voir-PP.FSG-AUX-3FSG	(6e') <i>Hirut a vu les livres.</i>
(6f) <i>Hirut and mäs'ahaf ay-ta-all-ačč.</i> Hirut un livre voir-PP.FSG-AUX-3FSG	(6f') <i>Hirut a vu un livre.</i> ('un seul' ou 'un certain')

Les articles indéfinis (un/des) et partitif (du/de la) du français appellent donc un apprentissage guidé, ainsi que la flexion en genre des déterminants singuliers. Les adjectifs qualificatifs et démonstratifs précèdent le nom en amharique et varient en nombre et en genre. Les possessifs sont des pronoms personnels suffixés ou des pronoms autonomes introduits par la préposition *yä* « de ».

(7a) <i>tallaq zaf ayä-čče-allä-hu.</i> grand arbre voir-PP.1SG-AUX-1SG	(7a') <i>J'ai vu un grand/gros arbre.</i>
(7b) <i>qäyy-wa-n zaf ayä-čče-allä-hu.</i> rouge-DF.FSG-PRT arbre voir-PP.1SG-AUX-1SG	(7b') <i>J'ai vu un arbuste rouge.</i>
(7c) <i>qäyay zaf-očč ayä-čče-allä-hu.</i> rouge.PL arbre-PL voir-PP.1SG-AUX-1SG	(7c') <i>J'ai vu des arbres rouges.</i>
(7d) <i>yäh-ən tallaq qäyy zaf ...</i> DEM.MSG-PRT grand rouge arbre	(7d') <i>... ce grand/gros arbre rouge.</i>
(7e) <i>ännäzzih-ən talallaq qäyay zaf-očč ...</i> DEM.PL-PRT grand.PL rouge.PL arbre-PL	(7e') <i>... ces grands/gros arbres rouges</i>
(7f) <i>yä-Käbbädä-n /yä-Hirut-ən zaf ...</i> de-Kebede-PRT /de-Hirut-PRT arbre	(7f') <i>... l'arbre de Kebede / de Hirut</i>
(7g) <i>yä-ässu-n zaf ...</i> de-lui-PRT arbre	(7g') <i>son arbre (à lui)</i> (7g'') <i>*l'arbre de lui</i>
(7h) <i>yä-ässwa-n zaf ...</i> de-elle-PRT arbre	(7h') <i>son arbre (à elle)</i> (7h'') <i>*l'arbre d(e) elle</i>

Les difficultés potentielles du français sont donc : la position variable des adjectifs épithètes (**petit livre rouge**), l'arbitraire du genre et son accord, l'ordre des mots (*le portable de Paul*), la morphologie complexe des possessifs (**s-on arbre**).

ELEMENTS BIBLIOGRAPHIQUES

http://lgidf.cnrs.fr/sites/ligidf.cnrs.fr/files/images/biblio.amharique_1.pdf

GLOSSAIRE DES ABBREVIATIONS

AUX = auxiliaire ; DEM = démonstratif ; DF = défini ; ACP = accompli ; INACP = inaccompli ; NEG = négation ; PAS = passé ; PL = pluriel ; PP = participe passé ; PRT = particule ; SG = singulier ; M = masculin ; F = féminin ; 1, 2, 3 = personne grammat.

REFERENCE halshs-HAL 01762525
2018

Logo LGIDF : Stanca Soare
Illustration : site assoamharique.kanak.fr



LANGUES ET GRAMMAIRES
EN (ILE DE) FRANCE

YOHANNES BEYENE (INALCO) et
ANNE ZRIBI-HERTZ (SFL, CNRS)

L'AMHARIQUE

አማርኛ [amarəñña]

[quelques contrastes pertinents pour l'acquisition du
Français Langue Seconde par des locuteurs de l'amharique]



LGIDF

Le projet Langues et Grammaires en (Île-de) France propose :

- un **SITE INTERNET** (<http://lgidf.cnrs.fr/>) conçu par des linguistes, des didacticiens et des professionnels de l'Éducation nationale contenant des informations linguistiques sur diverses langues parlées en (Île-de) France, des descriptions scientifiques des propriétés graphiques, phonologiques et grammaticales, une histoire et un lexique traduits et enregistrés dans toutes les langues étudiées, des jeux linguistiques, des ressources bibliographiques pour chaque langue et des liens conduisant à d'autres sites pertinents
- des **FICHES LANGUES** qui présentent une description contrastive et les particularités spécifiques de chaque langue pour les professionnels francophones en charge de publics allophones
- des outils « **EN FRANÇAIS ET AILLEURS** » sur des thématiques du français, avec des activités pédagogiques « **REGARDONS NOS LANGUES** ».

PRÉSENTATION GÉNÉRALE

Langue de la famille afro-asiatique, l'amharique est parlé dans toute l'Éthiopie et dans le sud de l'Érythrée soit en tant que langue maternelle (par le peuple amhara : 29 millions de personnes en 2018), soit en tant que langue véhiculaire par le reste de la population dont les 85 langues ethniques différentes incluent aussi l'oromo, le tigrinya et le guragué (les plus représentées en nombre de locuteurs, après l'amharique). Une diaspora amharophone a par ailleurs émigré vers l'Égypte, Israël, le Soudan, le Yémen, les États-Unis, l'Australie et l'Europe. L'amharique est utilisé dans toute la presse éthiopienne (écrite et électronique) et est enseigné dans les écoles primaires de quatre états (l'Amhara, le Beni-Shangul, le Gambella et l'État méridional) et de deux villes à charte fédérale : Addis-Abeba et Diré-Dawa. Le gouvernement fédéral utilise l'amharique, mais souvent aussi l'anglais dans les relations diplomatiques et internationales (sans que celui-ci ait un statut officiel). Le français a par ailleurs toujours bénéficié d'un certain prestige en Éthiopie parmi les élites éduquées.

L'amharique a une écriture propre dérivée de l'ancien alphasyllabaire de l'« éthiopien » ou guèze, toujours présent dans les textes liturgiques des chrétiens orthodoxes. Un système de translittération romanisée (utilisé partiellement ici) est officiellement disponible pour les étrangers.

ÉLÉMENTS DE PHONOLOGIE

Les voyelles antérieures arrondies ([y] *du*, [ø] *deux*, [œ] (*œuf*)) sont absentes en amharique, ainsi que les voyelles nasales [õ] (*banc*), [õ] (*bon*), [ẽ] (*bain*).

L'amharique étant riche en consonnes, celles du français ne sont pas problématiques pour les apprenants locuteurs de cette langue, hormis peut-être le [s] fricatif uvulaire (le [r] amharique est roulé). Une difficulté potentielle réside cependant dans la structure syllabique : la syllabe amharique est de format [CV(CC)] et les groupes de consonnes du français sont une nouveauté pour les locuteurs de l'amharique, qui tendront à insérer la voyelle épenthétique ə pour restituer le patron CV(CC), ex. : *strict* [əstərɪkt], *grave* [garav].

ÉLÉMENTS DE GRAMMAIRE

1. Verbe et phrase

L'ordre canonique des constituants dans la phrase simple amharique est Sujet-Objet-Verbe (1a). Mais, si l'objet est une proposition complétive, il précède le sujet (1g), et le marqueur de subordination intervient après le verbe dans la complétive, éventuellement suivi d'un auxiliaire de temps (1g). La flexion verbale amharique est assez complexe. Le verbe s'accorde avec le sujet en personne, genre et nombre au singulier, en personne et nombre au pluriel. L'amharique n'a qu'un seul verbe auxiliaire *allā* « être, être à, être présent » qui correspond à la fois aux verbes 'avoir' et 'être' dans leur fonction d'auxiliaires français. La forme verbale la plus simple (racine verbale+accord) exprime l'accompli ou le présent actuel (1a, b), distinct du présent habituel, progressif ou inaccompli (1e) qui s'exprime par une forme verbale à préfixe augmenté d'un auxiliaire. Le passé, formé du verbe au participe passé suivi d'un auxiliaire au présent (1c, d), traduit le passé composé du français, mais le participe passé s'accorde toujours avec le sujet (1c, d) et l'auxiliaire disparaît en subordonnée (comparer 1c/1g). L'auxiliaire 'être' au passé produit une sémantique d'antériorité (1f, g). Ainsi, selon les contextes, l'inaccompli amharique peut correspondre en français au présent (1e/e') ou à l'imparfait (1f/f'), la forme simple (accompli amharique), au passé composé (1c/c', d/d'), et le participe passé suivi d'un auxiliaire au passé au plus-que-parfait (1g/g'). (*Kebede* est un nom de garçon, *Hirut* un nom de fille).

AMHARIQUE	FRANÇAIS
(1a) <i>Käbbädä dabbo bäll-a.</i> Kebede pain ACP.manger-3MSG	(1a') <i>Kebede mange/a mangé du pain.</i>
(1b) <i>Hirut dabbo bäll-ačč.</i> Hirut pain ACP.manger-3FSG	(1b') <i>Hirut mange / a mangé du pain.</i>
(1c) <i>Tälant Käbbädä dabbo bäl-to-all.</i> hier Kebede pain manger-PP.MSG-AUX.3MSG	(1c') <i>Hier, Kebede a mangé du pain.</i>
(1d) <i>Tälant Hirut dabbo bäl-ta-all-ačč.</i> hier Hirut pain manger-PP.3FSG-AUX-3FSG	(1d') <i>Hier, Hirut a mangé du pain.</i>
(1e) <i>Käbbädä dabbo yi-bäla-all.</i> Kebede pain INACP-manger.PP.SG -AUX.3MSG	(1e') <i>Kebede mange du pain.</i> (est en train de/habituellement)
(1f) <i>Käbbädä dabbo yi-bäla näbbär.</i> Kebede pain INACP-manger AUX.PAS.3SG	(1f') <i>Kebede mangeait du pain.</i> (à cet instant-là/autrefois).
(1g) <i>Käbbädä dabbo bäl-to andä näbbär</i> Kebede pain manger-PP.3MSG que AUX.PAS.3SG <i>Pol tälant tänaggär-ä</i> Paul hier dire-3MSG	(1g') <i>Paul a dit, hier, que Kebede avait mangé du pain.</i>

Les pronoms sujets restent implicites en amharique — la désinence verbale suffit à identifier les traits de personne-genre-nombre du sujet :

(2a) <i>Käbbädä dabbo bäll-a.</i> Kebede pain ACP.manger-3MSG	(2a') <i>Kebede mange / a mangé du pain.</i>
(2b) ----- <i>dabbo bäll-a.</i> pain ACP.manger-3MSG	(2b) <i>Il mange / a mangé du pain.</i>
(2c) <i>Hirut dabbo bäll-ačč.</i> Hirut pain ACP.manger-3FSG	(2c') <i>Hirut mange / a mangé du pain.</i>
(2d) ----- <i>dabbo bäll-ačč.</i> pain ACP.manger-3FSG	(2d') <i>Elle mange / a mangé du pain.</i>

L'obligation de remplir la position sujet en français, y compris par des pronoms, mérite donc une attention spéciale. A la différence des pronoms sujets, les pronoms compléments sont explicites en amharique mais occupent les mêmes positions que les arguments nominaux qu'ils remplacent — qu'ils soient objets directs (3b, d, f), ou compléments d'une préposition (3h). [Les objets directs définis portent la particule -(ə)n glosée PRT]:

(3a) <i>Hirut Käbbädä-n ayy-ačč.</i> Hirut Kebede-PRT ACP.voir-3FSG	(3a') <i>Hirut a vu Kebede.</i>
(3b) <i>Hirut əssu-n ayy-ačč.</i> Hirut lui-PRT ACP.voir-3FSG	(3b') <i>Hirut l'a vu.</i>
(3c) <i>Käbbädä Hirut-an ayy-ä.</i> Kebede Hirut-PRT ACP.voir-3MSG	(3c') <i>Kebede a vu Hirut.</i>
(3d) <i>Käbbädä əssʷa-n ayy-ä.</i> Kebede elle-PRT ACP.voir-3MSG	(3d') <i>Kebede l'a vue. [=Hirut].</i>
(3e) <i>Pol Itayop'aya-n gʷäbäññä.</i> Paul Ethiopie-PRT ACP.visiter-3MSG	(3e') <i>Paul a visité l'Éthiopie.</i>
(3f) <i>Pol əssʷa-n gʷäbäññä.</i> Paul elle-PRT ACP.visiter-3MSG	(3f') <i>Paul l'a visitée.</i> [= l'Éthiopie]
(3g) <i>Hirut lä-Käbbädä tə-sär-all-ačč.</i> Hirut pour-Kebede INACP-travailler-AUX-3FSG	(3g') <i>Hirut travaille pour Kebede.</i>
(3h) <i>Hirut lä-əssu tə-sär-all-ačč.</i> Hirut pour-lui INACP-travailler-AUX-3FSG	(3h') <i>Hirut travaille pour lui.</i>

La position spéciale des pronoms compléments en français, différente de celle de leurs contreparties lexicales, est donc à souligner, ainsi que les pronoms *en* et *y*, non décomposables, en préposition + pronom. En amharique comme en français, la négation de phrase est signalée par une paire de marqueurs placés de part et d'autre du verbe fléchi : al-...-(ə)m en amharique (4b), ne...pas en français (4b'). En amharique, cependant, le deuxième marqueur de négation (-(ə)m) apparaît même en combinaison avec des expressions à polarité négative comme 'personne' ou 'rien' (4c), alors que le marqueur pas disparaît en français dans de tels contextes (4c') :

(4a) <i>Hirut dabbo bäll-ačč.</i> Hirut pain manger-3FSG	(4a') <i>Hirut mange/a mangé du pain.</i>
(4b) <i>Hirut dabbo ä-l-bäll-ačč-əm.</i> Hirut pain NEG1-manger-3FSG-NEG2	(4b') <i>Hirut n'a pas mangé du/de pain.</i>
(4c) <i>Hirut mänəm ä-l-bäll-ačč-əm.</i> Hirut rien NEG1-manger-3FSG-NEG2	(4c') <i>Hirut n'a rien mangé.</i> (4c'') * <i>Hirut n'a pas rien mangé.</i>

Les questions totales (OUI/NON) sont signalées en amharique par la seule intonation (5a). L'insertion du marqueur interrogatif *est-ce que* (5a1) ou d'un pronom sujet enclitique (5a2) dans les questions totales du français standard appellent donc un entraînement guidé. Dans les questions partielles, le constituant questionné occupe canoniquement la même position que l'argument correspondant en phrase déclarative (5b), alors qu'il doit être déplacé à l'initiale en français standard (5b2). Toutefois, l'objet interrogatif peut entraîner le déplacement du sujet en fin de phrase (5c), la phrase résultante trouvant un analogue en français (5c').

(5a) <i>Hirut dabbo bäll-ačč ?</i> Hirut pain ACP.manger-3FSG	(5a1) <i>Est-ce que Hirut a mangé du pain ?</i> (5a2) <i>Hirut a-t-elle mangé du pain ?</i>
(5b) <i>Hirut män bäll-ačč ?</i> Hirut quoi ACP.manger-3FSG	(5b1) <i>Hirut a mangé quoi ?</i> [informel] (5b2) <i>Qu'est-ce que Hirut a mangé ?</i> [standard]
(5c) <i>Mən bäll-ačč Hirut ?</i> quoi ACP.manger-3FSG Hirut	(5c') <i>Qu'a mangé Hirut ?</i> [standard]
(5c) <i>Hirut Käbbädä-n ayy-ačč</i> Hirut Kebede-PRT ACP.voir-3FSG	(5c1) <i>Hirut a vu Kebede.</i>
(5d) <i>Hirut mann-an ayy-ačč ?</i> Hirut qui-PRT ACP.voir-3FSG	(5d1) <i>Hirut a vu qui ?</i> [informel] (5d2) <i>Qui est-ce que Hirut a vu ?</i> [standard] (5d3) <i>Qui Hirut a-t-elle vu ?</i> [formel]